



# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SECOND DEGRÉ

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2012



## LA VOIE TECHNOLOGIQUE AUJOURD'HUI

La voie technologique couvre l'ensemble des secteurs de production de bien et de services, grâce à des formations industrielles, d'éco-gestion, du domaine sanitaire et social, de laboratoire, de l'hôtellerie et de la musique et de la danse. Elle permet aux jeunes d'acquérir de premiers savoirs et compétences dans la perspective de les développer et de les convertir en culture affirmée et en qualification professionnelle lors de poursuites d'études post baccalauréat.

### UNE RÉFORME DÉSTRUCTURANTE

Les premiers effets de la réforme Chatel du lycée sont déjà visibles dans les séries technologiques industrielles et de laboratoire : elles ont été déstructurées. Les séries d'économie-gestion (STMG) et de sciences sanitaires et sociales (ST2S), pour lesquelles la réforme se met en place cette année en classe de première, ne sont touchées « que » dans les contenus d'enseignements et les horaires.

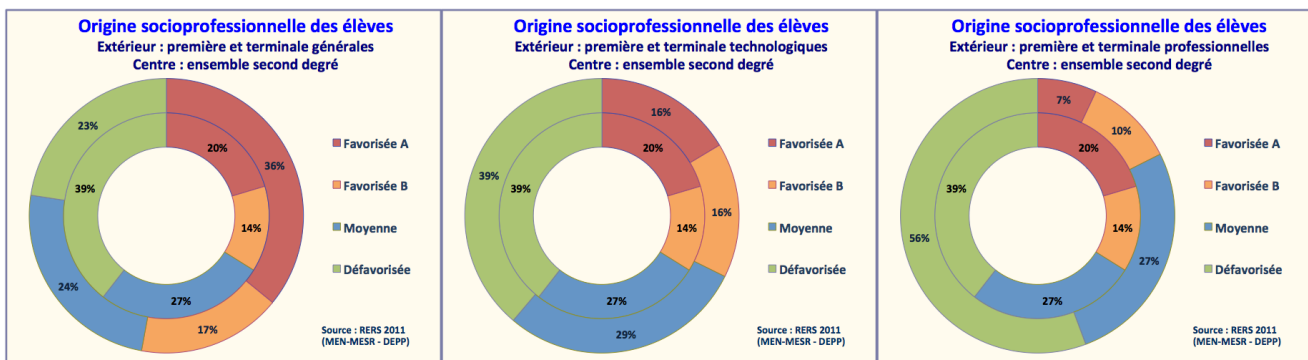
### 450 000 ÉLÈVES ET 36 000 PROFS CONCERNÉS

Les effets de cette réforme concernent environ **450 000 jeunes**, et aura des répercussions sur la formation de **250 000 étudiants** qui poursuivent leurs études en Section de Techniciens Supérieurs pour y préparer un Brevet de Technicien Supérieur. Ce sont 36 000 professeurs des différentes disciplines technologiques et de physique appliquée qui enseignent dans ces formations.

La réforme n'a pas permis d'endiguer la **baisse des effectifs** dans les séries industrielles et de laboratoire (- 6,5 % à la rentrée 2011) et il semble bien qu'il en sera de même pour les séries d'économie-gestion et de santé et social.

### UNE VOIE DE DÉMOCRATISATION

La répartition des élèves de la voie technologique selon leur origine socioprofessionnelle correspond à celle de la population en général. La voie technologique peut être considérée comme un espace de non ségrégation sociale au lycée.



Elèves en 2010-2011, selon la catégorie socioprofessionnelle regroupée de la personne responsable de l'élève (France métropolitaine + DOM, Public)

**Favorisée A :** chefs d'entreprise (≥ 10 salariés), cadres & professions intellect. sup., instit.

**Moyenne :** agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités corresp.), employés

**Favorisée B :** professions intermédiaires, retraités cadres et des professions interméd.

**Défavorisée :** ouvriers, retraités ouvriers-employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, sans activité pro.

(suite page 4)

## Série industrielle STI2D, ou comment tuer ce qui aurait pu se développer

Au moment où nombre de voix se font entendre pour un « redéploiement industriel », où même un ministère spécifique est créé, on aurait pu s'attendre à ce que le nouveau gouvernement place la question de l'avenir des formations technologiques industrielles en bonne place dans la question de la refondation de l'École. On en est loin... Le lycée est à peine évoqué et les séries technologiques industrielles encore moins. La réforme imposée par Châtel, malgré le fait qu'elle dénature complètement les formations technologiques ne sera pas revue. « Trop compliqué » disent les conseillers du ministre : les profs vont donc continuer à essayer de faire passer des concepts artificiels, bien éloignés des systèmes mis en jeu dans la production industrielle, bien éloignés aussi des préoccupations et centres d'intérêt des élèves.

Et puisque les contenus ne sont plus porteurs ni de savoirs technologiques ni d'apprentissage aux démarches professionnelles, il n'y a plus besoin d'enseignants spécialisés ! Et le ministre prend la décision de tous les regrouper dans un seul concours de recrutement, comprenant 4 spécialités en lieu des 42 existantes.

Depuis des semaines, le SNES proclame, écrit, pétitionne, démontrant que le gouvernement achevant ainsi la réforme de ces prédécesseurs, signe l'arrêt de mort d'un outil qui aurait pu, qui aurait dû, rester performant pour former les jeunes dont l'industrie a et va avoir besoin. Mais « Trop compliqué les STI » !

## Série STD2A, une série Arts Appliqués

D'une certaine façon, la série arts appliqués, devenue Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués a échappé aux effets les plus destructeurs de la réforme des séries industrielles. La réforme l'a élevée au rang de série à part entière, en conservant un niveau de travaux pratiques et de réalisations technologiques important, en construisant des enseignements généraux en lien avec les disciplines technologiques.

Certes, la globalisation des heures à effectifs réduits, ou l'imposition des heures d'AP ont, comme pour tout le lycée, réduit les moyens et dégradé les conditions de travail, mais à part ces deux aspects, la série arts appliqués aurait pu servir de modèle pour une vraie réforme des séries industrielles. Il est vrai qu'avec moins de 9000 élèves et environ 250 profs de spécialité, il y avait peu de moyens à récupérer sur ces formations.

## Série tertiaire STMG, faible par rapport aux enjeux ?

La série STG devenue STMG répond à un objectif de demande sociale de formation depuis de nombreuses années. Elle accueille aujourd'hui près de 146 000 élèves (soit près de 16 % des effectifs du cycle terminal), qui poursuivent leurs études dans le supérieur à plus de 83 %, en particulier en STS où ils réussissent bien. Ce faisant, ils répondent voire anticipent et nourrissent les mutations importantes liées aux activités tertiaires dans le tissu économique et social.

Cela a été possible par une structuration de la série organisée autour de champs technologiques tertiaires qui associent disciplines techniques et générales. C'est à partir de cette architecture qu'ont été pensées les rénovations fortes de contenus nécessitées par les évolutions d'environnement, notamment dans le passage de STT à STG.

Mais elles ne font sens pour les élèves que dans le cadre d'une pédagogie active et d'une approche technologique en cohérence avec les différents champs technologiques.

L'enjeu est de taille : il s'agit de relever le défi de la part croissante que les services prennent aujourd'hui, tant quantitativement que qualitativement, et répondre positivement aux nouveaux besoins de société que ce phénomène induit. L'économie marchande mais aussi non-marchande réclame aujourd'hui des qualifications précises qui permettent de développer des aptitudes

d'anticipation qui en découle, en particulier dans le domaine tertiaire, doit être créatrice de valeur pour la société. C'est la reconnaissance de champs technologiques identifiés et d'enseignements techniques rattachés à ces champs qui garantit l'émergence d'une véritable qualification et culture technologique capable de répondre aux enjeux de société.

Ainsi, les besoins de qualifications en matière de communication dépassent largement le domaine de l'entreprise et irriguent aussi bien le domaine associatif en pleine croissance que celui des organisations publiques. De même, le champ de la gestion/finances voit ses contours bouger et ses pratiques être aussi diverses que les situations qui relèvent de cette spécialité. La question des ressources humaines interroge, entre autres, les pratiques de management et leurs évolutions, les stratégies quelque soit le type d'organisation. La connaissance des techniques en mercatique est indispensable pour une réflexion sur ces techniques et une ouverture sur les pratiques commerciales et leurs enjeux.

La dernière réforme inquiète car elle ne se donne pas les moyens de développer les formations tertiaires et les qualifications dans le domaine à la hauteur des mutations en cours et à venir. En particulier, l'abandon progressif d'une véritable identité technologique confirmé par une réduction des horaires des disciplines techniques doit être combattu.

## Série hôtellerie – Série technologies de la musique et de la danse

Ces séries proposent des secondes spécifiques et accueillent 7200 élèves, de la seconde à la terminale. Ce sont des formations particulièrement reconnues en termes de qualité de formation et qui offrent de réels débouchés, notamment vers les BTS correspondants.

A ce jour, aucune rénovation n'est envisagée pour ces deux séries.

## Série Sciences médico sociales ST2S, exigeante et attractive

La série ST2S (ex-SMS) a participé comme l'ensemble des baccalauréats technologiques à la démocratisation de l'accès au baccalauréat pour les catégories d'élèves qui jusque là n'y avait pas accès.

Troisième section de la voie technologique par ses effectifs (25 300 en terminale), la formation s'appuie sur un équilibre entre des disciplines qui relèvent des sciences biologiques et médicales d'une part et des sciences sociales d'autre part, lui conférant une culture commune « médico-sociale » servant de substrat à une palette de métiers du domaine sanitaire, social et éducatif.

Chacun sait que les organismes sanitaires et sociaux souffrent à l'heure actuelle d'une pénurie sans précédent de personnels qualifiés : il serait donc malvenu de remettre en cause cette série qui, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises est « porteuses d'avenir » en terme d'emplois mais aussi en terme de réponse à des besoins sanitaires et sociaux grandissant de la population française.

La rénovation du Bac SMS aujourd'hui ST2S s'est faite en 2006. En 2010, alors qu'il aurait fallu procéder à une évaluation de la rénovation pour l'améliorer, le Ministère met en place la réforme du lycée en seconde avec un enseignement d'exploration d'1h30 qui dénature l'entrée dans la série ST2S, une réduction des horaires

en première et terminale et un réaménagement première et terminale et un réaménagement des contenus qui empêche que se déploie la démarche technologique.

La refonte de la politique éducative du gouvernement doit permettre de revenir sur cette réforme du lycée et dans ce cadre de la série ST2S. Le Snes demande :

- ❑ un enseignement d'exploration de 3 heures qui respecte les spécialités : STMS et Biologie
- ❑ une grille horaire nationale déclinant TP/TD pour favoriser la démarche technologique
- ❑ un bilan de la série ST2S actuelle avec une remise à plat des contenus pour construire des programmes exigeants permettant la poursuite d'études mais attractifs et motivants pour les élèves et s'appuyant sur les publics, leurs besoins et la réalité sanitaire et sociale. Le tableau des épreuves, leurs coefficients et leurs modalités devra être revu ainsi que les AI comme épreuve anticipée avec un cadre horaire détaché des disciplines et avec une liste nationale.

Ce que nous voulons, c'est une série attractive pour nos élèves, vecteur de réussite comme l'ont toujours été les séries de la voie technologique et continue de faire réussir des élèves qui dans leur parcours n'étaient pas forcément destinés à accéder au baccalauréat et à poursuivre des études.

## Cinq mesures pour redévelopper la voie technologique

- ✓ **Remettre au cœur des pratiques les activités portant sur des systèmes et des organisations issus des champs technologiques du domaine de la série, de la spécialité**
- ✓ **Détailler les horaires-élève en cours, TD, TP, atelier**
- ✓ **Adapter les programmes et épreuves d'examen en fonction de chaque série, de chaque spécialité**
- ✓ **Découper tous les programmes selon les disciplines de recrutement des enseignants, celles-ci étant préservées**
- ✓ **Rendre les heures d'AP aux disciplines**

## Série de laboratoire STL

L'enjeu de la série de laboratoire est de conjuguer formation technologique et haut niveau scientifique. En effaçant une partie de ses spécificités, la réforme a pris le risque de mettre élèves et enseignants en difficultés face à des contenus trop déconnectés des champs technologiques du laboratoire. Les nécessaires évolutions de cette série devraient être mises en œuvre rapidement, afin de redonner un sens aux formations et un réel positionnement de la série dans une voie technologique qui se doit de retrouver sa place spécifique dans les formations du lycée. En dépit de ses faibles effectifs, la série STL pourrait être emblématique de ce que devrait être une série technologique.

## Les BTS, une voie de réussite à développer

Forts de 115 spécialités des domaines sanitaire et social, des services, de la production industrielle, des arts appliqués, les Brevets de Techniciens Supérieurs permettent à plus de 100 000 jeunes par an d'obtenir un diplôme qui leur garantit un niveau de qualification recherché sur le marché de l'emploi. Diplôme qui permet à près de la moitié d'entre eux une poursuite d'études vers les plus hauts niveaux de qualification.

Ce diplôme, inventé par l'Éducation Nationale et validé par les entreprises, a su se construire à la suite de la voie technologique (sa propédeutique naturelle), en constante adaptation aux évolutions technologiques. Les étudiants préparant ce diplôme comme les enseignants qui y exercent ont conscience de travailler sur des systèmes et des concepts, en prise avec le réel et qui donnent du sens à la formation qu'ils reçoivent où qu'ils dispensent.

Les diplômés français de la voie technologique intéressent nos voisins ! Cela se traduit par la construction de "BTS européens", comme le « BTS hébergement à référentiel européen » qui pourrait être un élément de réponse aux difficultés du modèle allemand et au manque de techniciens qualifiés en Grande-Bretagne ou dans d'autres États.

Le modèle BTS, parfois copié, rarement égalé est un atout majeur pour le développement économique, social, et pour l'accès à une culture permettant d'appréhender le monde désormais technologique.

Nos décideurs seront bien inspirés de faire le choix de le développer.

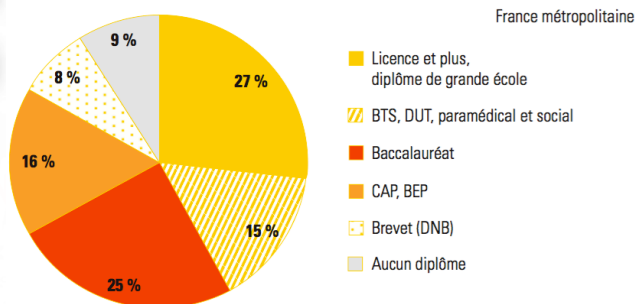
## UNE VOIE DE RÉUSSITE

Les bacheliers technologiques représentent 23 % du total des bacheliers. Près de 80 % d'entre eux poursuivent des études supérieures ; c'est le cas de 89 % des STI et 83 % des STG. Ils se dirigent surtout vers les formations supérieures courtes : 42 % des bacheliers technologiques vers les STS (dont ils forment 42 % de l'effectif), 10 % vers les IUT (27 % des effectifs) et 5 % vers des écoles paramédicales, sociales... Ils y réussissent à près de 80 %.

D'ailleurs, les études de la DEPP montrent qu'ils ont plus de chance de décrocher un diplôme d'enseignement supérieur que les bac généraux (et encore plus que les bac pro) même s'il s'agit essentiellement de sorties à bac+2, les chances s'inversant au-delà. Cependant, les titulaires d'un DUT ou d'un BTS s'engagent de plus en plus souvent dans des licences professionnelles (plus de 50 % des titulaires de DUT ; près de 50 % des ceux de BTS) ; du fait de cette évolution, on assiste à une nouvelle élévation du niveau de qualification moyen des bacheliers technologiques.

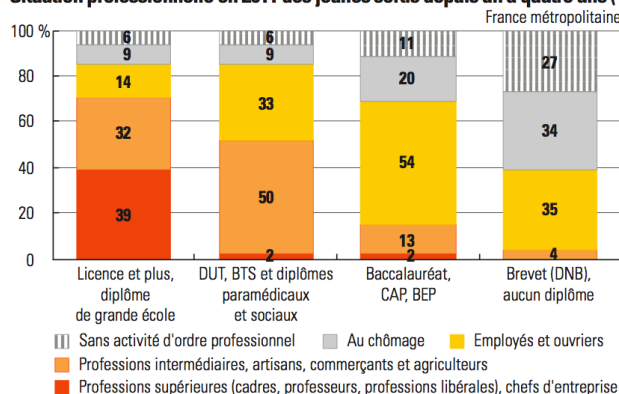
Les sortants de STS et d'IUT ont une insertion professionnelle particulièrement bonne ; elle est encore meilleure pour les sortants de licence pro. Seuls les sortants de grandes écoles ont un taux de chômage plus faible.

## Les diplômés des sortants [2008 à 2010]



Lecture - 25 % des sortants du système éducatif entre 2008 et 2010 sont sortis avec le baccalauréat pour plus haut diplôme.

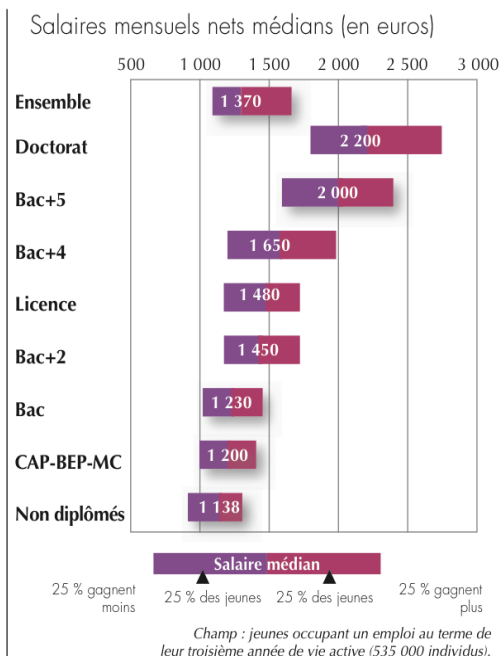
## Situation professionnelle en 2011 des jeunes sortis depuis un à quatre ans (%)



Source : enquêtes sur l'emploi de 2008 à 2010 (Insee) Calculs MEN - DEPP  
L'éducation nationale en chiffres - 2012

## UN ENJEU ÉCONOMIQUE, UN ENJEU SOCIAL

### Rémunérations



Dans un monde en évolution générale, les technologies évoluent encore plus vite. Les titulaires du BTS ou du DUT, de part leur capacité à prendre en compte les mutations des domaines professionnels, réussissent à participer à leurs évolutions, ce qui montre à posteriori l'intérêt d'une culture technologique cohérente qui a permis aux étudiants de se forger « des savoirs transférables » au travers de l'étude d'un champ plus ciblé, et ceci sans enfermement dans un secteur étiqué.

L'enquête « Prospective formation-emploi à l'horizon 2015 », confortée par les études à l'horizon 2020 et 2030, pointe la nécessité, plus ou moins importante selon les scénarios, d'augmenter le nombre de sortants aux niveaux III ainsi que II et I, ce qui passe par un élargissement des BTS et une poursuite d'étude accrue de leur part.

Le redéploiement de l'économie en général et celui de l'industrie en particulier ne pourront pas se passer des jeunes que forme la voie technologique. Et ces jeunes y trouvent des approches pédagogiques spécifiques, partant de la mise en activité, dans des domaines technologiques cernés, pour arriver à la conceptualisation des connaissances. La voie technologique leur permet ainsi d'accéder à la culture commune ; elle est elle-même un des espaces où se construit cette culture, notamment par les relations constantes qu'elle tisse avec le monde professionnel et ses acteurs.

**Héritière d'une riche histoire, lieu de recherche et d'expérimentation pédagogique, espace de construction culturelle, la voie technologique ne devrait pas avoir à craindre pour son avenir.**

**Pourtant des apprentis sorciers par soucis d'économie et aussi par idéologie égalitariste cherchent à supprimer une des richesses majeures du second degré.**

**L'histoire ne leur donnera pas raison.**